



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

[retour](#)

Question écrite n° 85905

## Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les tests de niveaux pour les élèves expatriés prévoyant de retourner en France. Le rapport parlementaire au Premier ministre du 21 juillet 2015, relatif au retour en France des Français de l'étranger, souligne la situation incommodante des élèves expatriés prévoyant de retourner en France, contraints de passer des tests de niveaux. En effet, les tests organisés pour déterminer le niveau scolaire des enfants issus de systèmes éducatifs étrangers se déroulent souvent alors que les familles ne sont pas encore rentrées en France, ce qui les oblige bien souvent à revenir quelques jours pour ce seul motif. Le rapport propose pour répondre à cette situation pénible d'organiser à distances et de manière sécurisée, les tests de niveau requis pour l'inscription scolaire des élèves expatriés prévoyant de retourner en France. Il lui demande si le Gouvernement si il entend donner une suite favorable à cette proposition.

## Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Lefebvre](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 85905

**Rubrique :** Français de l'étranger

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 juillet 2015](#), page 5695

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)